

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 janvier 2015

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2498)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 1828

présenté par

M. Pancher, M. Philippe Vigier, M. Fromantin, M. Vercamer, M. Zumkeller, M. Benoit, M. Demilly, M. Favennec, M. Folliot, M. Gomes, M. Meyer Habib, M. Hillmeyer, M. Jégo, Mme Sonia Lagarde, M. Jean-Christophe Lagarde, M. Maurice Leroy, M. Morin, M. Piron, M. Reynier, M. Richard, M. Rochebloine, Mme Sage, M. Salles, M. Sauvadet, M. Tahuaitu, M. Tuaiva et M. Villain

-----

**ARTICLE 8 SEPTIES**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

On rappellera qu'en juin 2010, les travaux d'une mission parlementaire sur le démantèlement des navires avaient porté sur quatre engagements du livre bleu du Grenelle de la Mer. Ces engagements avaient pour objet d'envisager la création d'une filière industrielle française de démantèlement des navires en fin de vie, tout en développant les filières de formation correspondantes. Aussi, l'étude envisagée par cet article est-elle inutile.